

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 02588 Numéro SIREN : 432 600 328 Nom ou dénomination : HPP

Ce dépôt a été enregistré le 30/12/2020 sous le numéro de dépôt B2020/047323

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS HPP		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise 2 avenue Lacassagne 69003 LYON		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 4 3 2 6 0 0 3 2 8 0 0 0 2 0		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, 31/03/2020				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3				
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	50 804	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	2 379 100	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE	1 794 500	
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	4 047	
TOTAL (II) BJ		4 243 345	BK	50 804	4 192 541	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	65 395	
		Autres créances (3)	BZ	CA	47 137	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	167 100	3 783 981
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG		3 638 492
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		81
TOTAL (III) CJ		7 702 189	CK	167 100	7 535 088	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
Primes de remboursement des obligations (V) CM						
Ecarts de conversion actif* (VI) CN		51 244		51 244		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		11 996 779	1A	217 904	11 778 874	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS HPP		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :		89 616 ..)	DA	89 616
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	9 332
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	10 987 546
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	12 065
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	11 098 559
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	51 244
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	51 244
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	479 896
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	19 220
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	11 872
	Dettes fiscales et sociales			DY	34 622
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	2 600
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	548 211	
Ecart de conversion passif* (V)			ED	80 857	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	11 778 874	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	310 849
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	171 339

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS HPP						Néant ☐ *			
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC		
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF		
		services *	FG	373 647	FH		FI	373 647	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	373 647	FK		FL	373 647	
	Production stockée*						FM		
	Production immobilisée*						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	4 783	
	Autres produits (1) (11)						FQ	40	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	378 471	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	72 814	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	2 936	
	Salaires et traitements*						FY	114 696	
	Charges sociales (10)						FZ	51 269	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	12 303	
			- dotations aux provisions*				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	10	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	254 031	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	124 439		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	43 241	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	181 360	
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	8 239	
	Total des produits financiers (V)						GP	232 840	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	218 345	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	4 912	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	111 562	
	Total des charges financières (VI)						GU	334 820	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(101 979)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	22 459		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS HPP		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	1 175	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	1 175	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(1 175)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	9 219	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	611 312	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	599 246	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	12 065	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	4 783
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales				1 175		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

HPP

Société Par Actions Simplifiée au capital de 86 739.00 €

Siège social : 2 avenue Lacassagne

69003 LYON

432 600 328 RCS LYON

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 NOVEMBRE 2020

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2020, s'élevant à 12 065.84 €, de la manière suivante :

- Un résultat de	12 065.84 €
- Soit un bénéfice distribuable de	12 065.84 €
- Une somme de	150 058.47 €
à la distribution de dividende, soit par action,	
un montant de	1.73 €
- et le solde, soit	-137 992.63 €
par prélèvement sur le compte "Autres réserves"	

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 1.73 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard dans les délais légaux, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice : 31/03/2019

- Dividende global distribué :	143 385.60 €
soit, par titre :	1.60 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	143 385.60 €

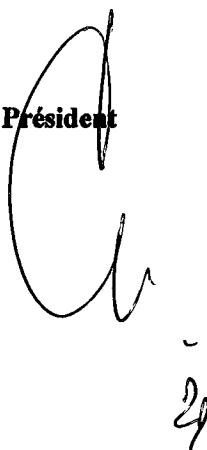
Exercice : 31/03/2018

- Dividende global distribué :	152 347.20 €
soit, par titre :	1.70 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	152 347.20 €

Exercice : 31/03/2017

- Dividende global distribué :	0.00 €
soit, par titre :	0.00 €

Le Président



FIDEO

Société d'Expertise Comptable et de
Commissaires aux Comptes
Membre de l'Ordre des Experts-Comptables
Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes

H.P.P.

Société par actions simplifiée au capital de 86 739 euros
Siège social : 2 avenue Lacassagne
69003 LYON

432 600 328 RCS LYON

Rapport du Commissaire aux comptes

sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2020

FIDEO

Société d'Expertise Comptable et de
Commissaires aux Comptes
Membre de l'Ordre des Experts-Comptables
Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2020

A l'Assemblée Générale des associés de la société H.P.P.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **H.P.P.** relatifs à l'exercice clos le **31 mars 2020**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

L'actif de votre société est constitué de titres et de créances de participation pour une valeur de 4 177 647 euros. La note « Règles et méthodes comptables – Titres de Participations » de l'annexe des comptes

FIDEO

Société d'Expertise Comptable et de
Commissaires aux Comptes
Membre de l'Ordre des Experts-Comptables
Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes

décrit les modalités de la comptabilisation des titres à l'actif et de leur dépréciation éventuelle. Nos travaux ont consisté à vérifier le caractère approprié de la méthode retenue et à effectuer des tests de valorisation pour nous assurer de la juste valeur de ces titres à la clôture de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport du Président et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous vous informons que l'entreprise n'a pas été en mesure de donner dans le rapport de gestion du Président les informations relatives aux délais de paiement de leurs clients et de leurs fournisseurs, en application de l'article L 441-6-1 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles

FIDEO

Société d'Expertise Comptable et de
Commissaires aux Comptes
Membre de l'Ordre des Experts-Comptables
Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes

puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

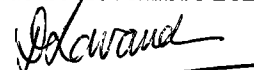
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Charbonnières les bains,

Le 10 novembre 2020



FIDEO

Delphine LAVAUD

Commissaire aux Comptes

Bilan actif

ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	65 699	50 804	14 894	18 878
Immobilisations financières (2)				
Autres participations	2 379 100		2 379 100	2 376 599
Autres titres immobilisés	1 794 500		1 794 500	1 794 500
Autres immobilisations financières	4 047		4 047	4 047
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 243 346	50 804	4 192 541	4 194 024
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	65 396		65 396	65 196
Autres créances	47 138		47 138	14 768
Divers				
Valeurs mobilières de placement	3 951 082	167 101	3 783 982	2 170 778
Disponibilités	3 638 492		3 638 492	5 661 292
Charges constatées d'avance (3)	82		82	82
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 702 189	167 101	7 535 089	7 912 116
Ecarts de conversion actif	51 245		51 245	83 005
TOTAL GENERAL	11 996 779	217 905	11 778 875	12 189 145

Bilan passif

CAPITAUX PROPRES		
Capital	89 616	89 616
Réserve légale	9 332	9 332
Autres réserves	10 987 546	10 921 519
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	12 066	209 413
TOTAL CAPITAUX PROPRES	11 098 560	11 229 880
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	51 245	83 005
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	51 245	83 005
DETTES (1)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	479 896	554 370
Emprunts et dettes financières diverses (3)	19 220	190 156
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 873	15 906
Dettes fiscales et sociales	34 622	61 458
Autres dettes	2 600	2 400
TOTAL DETTES	548 212	824 290
Ecart de conversion passif	80 858	51 969
TOTAL GENERAL	11 778 875	12 189 145
(1) Dont à plus d'un an (a)	237 363	308 557
(1) Dont à moins d'un an (a)	310 849	515 733
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	171 339	169 588
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

Produits d'exploitation (1)			
Ventes de marchandises			
Production vendue (biens)			
Production vendue (services)	373 648	373 648	373 581
Chiffre d'affaires net	373 648	373 648	373 581
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		4 783	6 780
Autres produits		40	
Total produits d'exploitation (I)		378 471	380 361
Charges d'exploitation (2)			
Achats de marchandises			
Variations de stock			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variations de stock			
Autres achats et charges externes (a)		72 815	70 588
Impôts, taxes et versements assimilés		2 937	3 638
Salaires et traitements		114 696	115 679
Charges sociales		51 269	66 248
Dotations aux amortissements et dépréciations :			
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		12 304	11 765
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges		11	
Total charges d'exploitation (II)		254 032	267 918
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		124 439	112 443
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
Produits financiers			
De participation			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés		43 242	57 557
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		181 360	327 340
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		8 239	117 347
Total produits financiers (V)		232 841	502 244
Charges financières			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		218 345	181 360
Intérêts et charges assimilées (4)		4 912	18 274
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		111 563	149 262
Total charges financières (VI)		334 821	348 896
RESULTAT FINANCIER (V-VI)		-101 980	153 347
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		22 460	265 791

Compte de résultat (suite)

Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 175	4 693
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 175	4 693
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 175	-4 693
Impôts sur les bénéfices (X)	9 219	51 685
Total des produits (I+III+V+VII)	611 312	882 604
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	599 246	673 192
BENEFICE OU PERTE	12 066	209 413

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS HPP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2020, dont le total est de 11 778 875 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 12 066 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2019 au 31/03/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/10/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 04/11/2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	56 500			56 500
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 834	8 320	1 955	9 199
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	59 334	8 320	1 955	65 699
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 376 599	2 501		2 379 100
- Autres titres immobilisés	1 794 500			1 794 500
- Prêts et autres immobilisations financières	4 047			4 047
Immobilisations financières	4 175 146	2 501		4 177 647
ACTIF IMMOBILISE	4 234 480	10 821	1 955	4 243 346

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	31/03/2019	31/03/2020	Evolution	Evolution
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS A+A RESEARCH 69002 LYON	5 500 000	8 013 886	35,00	1 152 527
SAS INTERNATIONAL INSTITUTE FOR MARKET 69002	1 800 000	-965 669	28,00	-218 044

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	31/03/2019	31/03/2020	Evolution	Evolution
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	2 379 000	2 379 000		
- Autres filiales françaises				
- Autres filiales étrangères				
- Autres participations françaises				
- Autres participations étrangère				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	38 357	11 300		49 657
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 099	1 004	1 955	1 147
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	40 456	12 304	1 955	50 804
ACTIF IMMOBILISE	40 456	12 304	1 955	50 804

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 116 662 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	4 047		4 047
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	65 396	65 396	
Autres	47 138	47 138	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	82	82	
Total	116 662	112 615	4 047
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

INTERETS COURUS S/AUTRES IMMOB.	4 047
Total	4 047

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du Capital Social

Titres composant le capital social au début de l'exercice	89 616	1
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	89 616	1

Capital social d'un montant de 89 616,00 euros décomposé en 89 616 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

Litiges				
Garanties données aux clients				
Pertes sur marchés à terme				
Amendes et pénalités				
Pertes de change	83 005	51 245	83 005	51 245
Pensions et obligations similaires				
Pour impôts				
Renouvellement des immobilisations				
Gros entretien et grandes révisions				
Charges sociales et fiscales				
sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
Total	83 005	51 245	83 005	51 245
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :				
Exploitation				
Financières			83 005	
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 548 212 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	171 339	171 339		
- à plus de 1 an à l'origine	308 557	71 194	237 363	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	315	315		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 873	11 873		
Dettes fiscales et sociales	31 386	31 386		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	24 741	24 741		
Produits constatés d'avance				
Total	548 212	310 849	237 363	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	76 225			
(**) Dont envers les associés	22 141			

Charges à payer

FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	11 873
Intérêts courus	315
SALARIES CONGES PAYES	1 625
CHARGES SOCIALES SUR CONGES	193
AUTRES CHARGES SOCIALES	3 203
ETAT AUTRES CH. A PAYER	510
Total	17 719

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATEES AVANCE	82		
Total	82		